

Canadian Museum of
Immigration at Pier 21



Musée canadien de
l'immigration du Quai 21

2013-2014

Rapport annuel



Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 tout éclairé, prêt à accueillir des visiteurs pendant l'événement *Nocturne: Art at Night de Halifax*, en Octobre 2013

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Message du président du Conseil
- 3 Message de la chef de la direction
- 5 À propos du Musée canadien de l'immigration
du Quai 21
- 6 Mandat, mission et lois applicables
- 7 Le Conseil d'administration
- 8 Direction et employés
- 10 Orientation stratégique
- 14 Résultats
- 30 Faits saillants
- 40 Rapport de gestion
- 45 États financiers
- 46 Responsabilité de la direction à l'égard des
états financiers
- 47 Rapport de l'auditeur indépendant

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL



C'est avec une immense fierté que le Conseil d'administration du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 présente le quatrième Rapport annuel du Musée à la population du Canada.

En 2011, nous sommes devenus un musée national dont le mandat consiste à recueillir, partager et rendre hommage à l'histoire de l'immigration canadienne. Nous apprécions l'importance de la responsabilité que nous a confiée le gouvernement du Canada : créer un lieu où les récits d'immigration, historiques comme actuels, puissent être recueillis, partagés et préservés.

En mai 2015, nous inaugurerons notre Musée agrandi. Il comprendra une nouvelle exposition permanente afin de raconter l'histoire du Quai 21. Une histoire riche de l'immigration de 1928 à 1971 qui représente aujourd'hui l'histoire familiale de plus d'un Canadien sur cinq.

Nous dévoilerons également une nouvelle exposition qui raconte les thèmes plus généraux reliés à l'immigration. Cette nouvelle section du Musée présentera les immenses contributions des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie du Canada.

Nous, du Conseil d'administration, reconnaissons que ce musée appartient à la population canadienne. Cet endroit permet aux témoignages personnels de former un grand livre racontant notre histoire collective. Ce livre de contes comprend des histoires récentes et anciennes, exceptionnelles et ordinaires, des récits de chagrin et d'espoir, d'adversité et de triomphe. Nous invitons tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à partager leur histoire et à explorer cette facette de leur patrimoine, sur place lors de la réouverture en 2015, ou en ligne quand bon leur semblera.

Nous savons que le Quai 21 a un historique important; et son avenir l'est encore plus. Nous éprouvons à la fois humilité et honneur à être chargés de guider le Musée tout au long de cette évolution marquante.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Tung Chan', written in a cursive style.

Tung Chan
Président du Conseil d'administration

MESSAGE DE LA CHEF DE LA DIRECTION

C'est avec plaisir que je présente le quatrième Rapport annuel du Musée canadien de l'immigration du Quai 21. Bien que nous soyons une société d'État et musée national très jeune, nous sommes chargés de préserver et partager une bien longue histoire.

Depuis son ouverture en tant que centre d'immigration en 1928, le Quai 21 est un endroit de nouveaux départs. C'est ici que près d'un million d'immigrants ont fait leur premier pas au Canada. C'est ici que des milliers de Canadiens et de Canadiennes ont découvert leur lien personnel avec l'immigration. Et en 2015, c'est ici que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes pourront venir faire d'eux-mêmes l'expérience des attentes, des événements et des émotions des nouveaux arrivants au Canada.

Nous travaillons fermement pour préparer la grande réouverture de mai 2015. Cette année, nous avons fait la plus grande part du travail de fond qui guidera notre agrandissement des installations et des thématiques. Nous mettons en place les plans, les personnes et les procédés qui permettront d'ouvrir à temps, dans les budgets prévus et surtout, de remplir notre mandat national.

Nous avons entrepris des rénovations significatives qui feront plus que doubler nos aires d'exposition, mais qui nous forcent à fermer le Musée de la fin octobre 2014 à mai 2015. Pendant ce temps, les Canadiens et les Canadiennes seront toujours en mesure de visiter le Musée en ligne grâce à notre site Web bonifié. Ils seront également capables de profiter de notre nouvelle exposition itinérante intitulée *Canada : Jour 1*, qui sera présentée à divers endroits dans le pays. Ouvert ou fermé, le Musée est toujours en mesure de recueillir et de partager les témoignages des Canadiens et des Canadiennes qui racontent leur expérience d'immigration, ou de les aider à faire des recherches sur leur histoire d'immigration.

Nous vivons des moments intenses au Musée et je suis fière de ce que nous avons accompli en 2013-2014. Je suis confiante que le travail acharné de notre personnel, le dévouement de nos bénévoles, la générosité de nos donateurs et l'engagement de nos nombreux partenaires et amis nous permettent de présenter un nouveau Musée qui sera considéré comme un trésor par toute la population canadienne.



Marie Chapman
Chef de la direction





À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Le Quai 21 est un lieu historique national qui, entre 1928 et 1971, a servi de point d'accès au Canada à près d'un million d'immigrants. L'endroit a aussi servi de point de départ à 500 000 militaires canadiens au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Le Quai 21 a rouvert le 1er juillet 1999 à titre de centre d'interprétation et en février 2011, est devenu le Musée canadien de l'immigration du Quai 21, le seul musée national du Canada atlantique.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une société d'État fédérale. Son mandat consiste à explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

LA FIÈRE HISTOIRE DU QUAI 21

Entre 1928 et 1971, le Quai 21 a accueilli près d'un million d'immigrants à la recherche d'aventure, d'emploi, de sécurité et de possibilités au Canada. On y retrouvait des réfugiés, des évacués, des épouses de guerre et des enfants déplacés. Ces personnes ont apporté une contribution inestimable au mode de vie canadien et à sa croissance en tant que nation.

Le Quai 21 a aussi joué un rôle essentiel au cours de la Deuxième Guerre mondiale, en servant de ligne de ravitaillement en biens et en troupes vers la Grande-Bretagne.

En 1971, le Quai 21 a cessé ses activités en tant que centre d'immigration canadien en raison de la baisse du nombre d'immigrants arrivant par voie maritime. Cependant, son histoire a continué par la vision et le dévouement de la Société du Quai 21.

LE MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ DU QUAI 21

La Société du Quai 21, un organisme de bienfaisance sans but lucratif, fut fondée en 1988. Son rêve consistait à transformer le hangar d'immigration en musée de calibre mondial à la mémoire des personnes qui en ont franchi les portes et de l'importance de l'immigration dans l'histoire canadienne. Grâce aux efforts incessants et à la générosité de plusieurs supporteurs, le Musée du Quai 21 a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 1999.

LA NAISSANCE D'UN MUSÉE NATIONAL

En juin 2009, le Premier ministre canadien annonçait l'intention du gouvernement du Canada de créer un nouveau musée national au Quai 21 en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens. En février 2011, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est devenu le premier musée national situé au Canada atlantique.

En mai 2015, le Musée agrandi sera inauguré afin de partager et de rendre hommage à l'histoire de l'immigration nationale.

MANDAT, MISSION ET LOIS APPLICABLES

Le 25 novembre 2010, la législation créant le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pris force de loi. En vertu de la *Loi sur les musées*, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une entité juridique distincte appartenant entièrement à l'État. Elle fonctionne de façon indépendante du gouvernement dans ses opérations quotidiennes et sa programmation.

Les amendements de la *Loi sur les musées* confèrent au Musée le mandat suivant :

Explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

À titre de société d'État, faisant partie du portefeuille du Patrimoine canadien, le Musée contribue aussi à l'atteinte des objectifs politiques généraux du gouvernement fédéral. Le mandat d'intérêt public du Musée est exposé dans le préambule de la *Loi sur les musées*, qui énonce que « Chaque [musée national] :

- a) joue un rôle fondamental, seul ou en collaboration avec d'autres musées ou institutions analogues dans la conservation et la promotion, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, du patrimoine du Canada et de tous ses peuples, de même que dans la constitution de la mémoire collective de tous les Canadiens et Canadiennes et dans l'affirmation de l'identité canadienne;
- b) représente tant une source d'inspiration et de connaissance qu'un lieu de recherche et de divertissement qui appartient à tous les Canadiens et Canadiennes, et offre dans les deux langues officielles un service essentiel à la culture canadienne et accessible à tous.

Le Musée est aussi sous la gouverne du régime de contrôle et de responsabilité des sociétés d'État, créé en vertu de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Musée est tenu de respecter une gamme de dispositions provenant d'autres statuts, notamment : la *Loi sur l'accès à l'information*; la *Loi sur la protection des renseignements personnels*; la *Loi sur les langues officielles* et *Règlements*; et le *Code canadien du travail*, entre autres.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Musée agit comme un organe de gouvernance et est redevable de la gestion du Musée devant le Parlement, par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. Le Conseil d'administration est responsable de l'orientation stratégique et de la supervision en général.

La *Loi sur les musées* prévoit un Conseil d'administration composé de 11 membres nommés par le ministre avec l'approbation du gouverneur en conseil. Le Conseil d'administration est soutenu par quatre comités :

Un Comité exécutif et des finances, qui prend les décisions entre les réunions du Conseil d'administration, supervise la planification et la performance financières, les projets d'immobilisation, les placements (notamment le fonds de dotation) et évalue la performance de la directrice/chef de la direction.

Un Comité de vérification et de gestion des risques, essentiellement afin d'assumer les responsabilités prescrites au chapitre 148 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;

Un Comité des ressources humaines, de la gouvernance et des nominations, offrant des orientations stratégiques, supervisant la gestion des ressources humaines du Musée;

Un Comité du développement, pour offrir des orientations stratégiques et superviser les activités de financement et les efforts de développement du Musée.

Président



Tung Chan
Richmond, C.-B.
Mandat : du 7 mars
2013 au 6 mars 2017

Vice-président



Troy Myers
Dartmouth, N.-É.
Mandat : du 6 mars
2014 au 5 mars 2018



Mark Boudreau
Halifax, N.-É.
Mandat : du 6 mars
2014 au 5 mars 2017



Ralph Chiodo
Toronto, Ont.
Mandat : du 25 novembre
2010 au 24 novembre 2014



John Hachey
Baie D'urfé, Qc.
Mandat : du 10 avril
2014 au 9 avril 2018



Richard (Cy) LeBlanc
Grande-Digue, N.-B.
Mandat : du 25 novembre
2010 au 24 novembre 2014



Phuong T.V. Ngo
Orleans, Ont.
Mandat : du 25 novembre
2013 au 24 novembre 2016



James (Bradley) Stafford, CA
Vancouver, C.-B.
Mandat : du 29 septembre
2011 au 28 septembre 2015



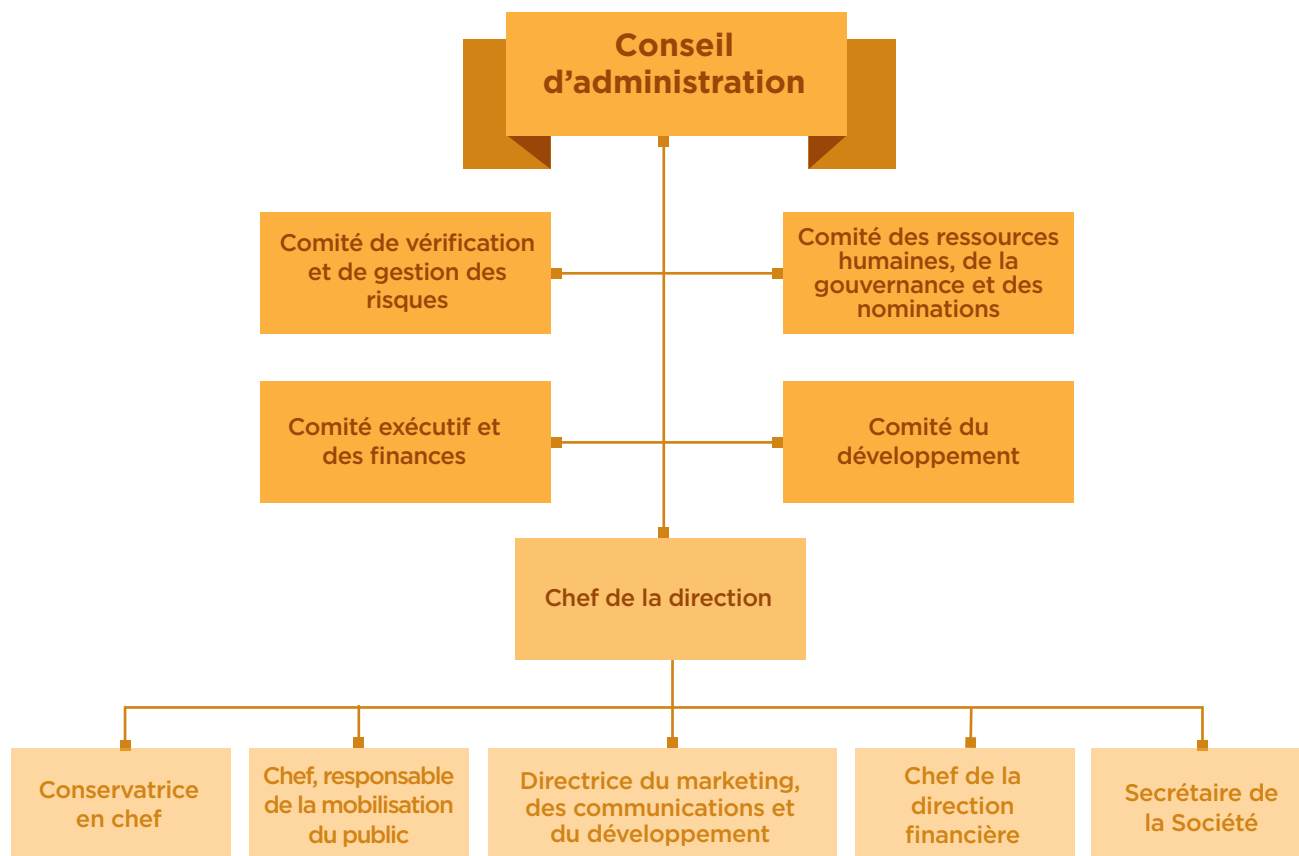
Dr. Frances Swyripa, PhD
Edmonton, Alb.
Mandat : du 17 décembre
2013 au 16 décembre 2016



Laurie Watson
Calgary, Alb.
Mandat : du 4 octobre
2012 au 3 octobre 2016

DIRECTION ET EMPLOYÉS

Bien que le Conseil d'administration soit responsable des résultats et des activités commerciales du Musée, la chef de la direction, appuyée par l'équipe de la haute direction, est responsable de la gestion quotidienne de la performance du Musée et de l'atteinte de ses objectifs.



L'ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



De gauche à droite :

Carrie-Ann Smith
Jennifer Tramble
Kendall Blunden
Marie Chapman
Tanya Bouchard
Fiona Valverde

Marie Chapman, directrice/chef de la direction

Kendall J. Blunden, CA, chef de la direction financière

Tanya Bouchard, conservatrice en chef

Carrie-Ann Smith, chef, responsable de la mobilisation du public

Jennifer Tramble, secrétaire de la Société

Fiona Valverde, directrice du marketing, des communications et du développement

Le Musée comptait 52 employés à temps plein à la fin mars 2014. En plus de ce personnel engagé et dévoué, le Musée compte sur un vaste réseau de loyaux bénévoles.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

L'orientation stratégique du Musée découle de son mandat et de sa vision sous forme d'objectif et de priorités stratégiques :

Mandat

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pour mission d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Vision

Le Canada a été profondément façonné par l'immigration. Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 vise à inspirer les Canadiens et les Canadiennes et à leur permettre d'explorer leurs relations avec ces migrations. Nous espérons étendre cette conversation à l'échelle nationale.

Objectif stratégique

Les Canadiens et les Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.

Priorités stratégiques

- Être un musée d'exception nationalement pertinent
- Être un employeur d'exception
- Être une société d'État d'exception
- Être un chef de file et un collaborateur d'exception

PRINCIPALES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Être un musée d'exception nationalement pertinent

Être un **Musée d'exception nationalement pertinent** à la fois mobilisateur, reflet des expériences diverses et des contributions de tous les immigrants au fil de l'histoire canadienne, respecté pour son intégrité curatoriale et pertinent pour tous les Canadiens et Canadiennes dans l'ensemble du pays.

Être un employeur d'exception

Être un **employeur d'exception** qui crée un milieu de travail équitable, habilitant, sain et sécuritaire et un effectif productif, doté de principes, fidèle, adaptable et représentatif de la diversité inhérente à la société canadienne.

Être une société d'État d'exception

Être une **société d'État d'exception** fiscalement responsable, bien gérée, respectant toutes les lois, politiques et directives applicables, et pleinement redevable des résultats envers les Canadiens et les Canadiennes.

Être un chef de file et un collaborateur d'exception

Être un **chef de file et un collaborateur d'exception** afin d'élaborer les contenus et la programmation, d'accroître les occasions de faire connaître le Musée dans tout le pays et d'aider les institutions sœurs au sein du portefeuille du Patrimoine canadien à remplir leur mission auprès du plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes.



La prestation du serment de citoyenneté lors d'une cérémonie officielle au Musée la Fête du Canada en 2013.
© SteveKaiserPhotography.ca

ARCHITECTURE D'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES

Afin de fournir au gouvernement et au Parlement des informations sur le rendement de ses activités, le Musée a mis au point une architecture d'alignement des programmes. Cela regroupe les activités clés du Musée selon les résultats attendus et définit les priorités stratégiques, les résultats clés et les activités pour chacune d'elles.

L'objectif stratégique global gouvernant toutes les activités du Musée découlent du mandat prescrit par la loi.

Objectif stratégique : *Les Canadiens et Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.*

Les principaux thèmes sont les suivants :

- Le rôle vital que l'immigration a joué dans l'édification du Canada;
- L'expérience des immigrants à leur arrivée au Canada; et
- Les contributions continues des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie du Canada.

Objectif stratégique

Les Canadiens et les Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.

Programme 1 : Expérience des visiteurs et création de liens

Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à du contenu et à des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire du Canada et ils participent à leur élaboration.

Programme 2 : Installations

Les installations du Musée contribuent à une expérience enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

Programme 3 : Services internes

Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

RÉSULTATS

Au cours de l'exercice 2013-2014, le Musée a livré sur les priorités clés qui préparent le terrain pour la prochaine période de croissance. Voici la liste des progrès accomplis :

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1

ÊTRE UN MUSÉE D'EXCEPTION NATIONALEMENT PERTINENT

RECHERCHE ET ÉLABORATION DE CONTENU

Les contenus du Musée explorent le thème de l'immigration canadienne, sans égard aux lieux d'entrée, ainsi que la contribution de tous les immigrants à l'édification de la nation canadienne.

Principaux engagements au 31 mars 2014

- Recueillir activement des récits et des histoires orales qui reflètent le mandat du Musée, la mosaïque multiculturelle canadienne et sa dualité linguistique.
- Adopter des politiques et des systèmes requis pour gérer efficacement ce matériel et le rendre disponible à la fois sur place et en ligne.

Résultats au 31 mars 2014

- Conformément à la stratégie de développement de la collection, la cueillette des centaines de récits et d'histoires orales qui reflètent le mandat national du Musée ont été recueillies.
- Le projet pluriannuel de catalogage et d'accessibilité de la collection sur la base de données *CollectiveAccess* se poursuit. Plus de 80 % de la collection existante a été cataloguée. La collection de récits et d'histoires orales est disponible en ligne.



INTERPRÉTATION ET LIENS

Les expositions et la programmation sont novatrices, convaincantes, provoquent la réflexion et reflètent la diversité de l'expérience des immigrants au Canada; et les visiteurs, tant sur place que virtuellement, ont accès à un contenu exceptionnel et novateur et à une expérience dispensée dans les deux langues officielles.

Principaux engagements au 31 mars 2014

- Élaborer le plan de conception et de contenu détaillé de l'exposition afin d'orienter l'agrandissement du Musée
- Créer et lancer la première exposition itinérante du Musée, intitulée *Canada : Jour 1*.
- Par l'entremise du projet d'histoires numériques, s'associer à 10 groupes de partout au pays afin de les aider à produire leurs propres histoires numériques et à partager leurs histoires d'immigration.
- Augmenter le contenu en ligne de 20 % et le développer de façon à refléter fidèlement la diversité de l'expérience d'immigration au Canada.
- Continuer à présenter des films en langue française et ceux qui explorent un vaste éventail de cultures et de sujets historiques dans le cadre de la série *Pleins feux sur la diversité*.

Résultats au 31 mars 2014

- Réalisation d'un plan d'interprétation détaillé ainsi que des plans d'exposition et de contenu qui guideront l'orientation et le développement de la nouvelle exposition permanente qui ouvrira en 2015.

- La première exposition itinérante du Musée, intitulée *Canada : Jour 1*, a été créée et entreprend une tournée nationale de juin 2014 jusqu'en 2017.
- Le projet d'histoires numériques a surpassé son objectif avec 13 partenaires à la fin de l'exercice.
- La poursuite de l'expansion du site Web, la campagne de publicité nationale et des stratégies numériques de mobilisation ont dépassé leurs objectifs. L'objectif de 20 % de contenu Web a été dépassé et l'achalandage virtuel a augmenté de plus de 50 % par rapport à 2012-2013.
- La poursuite des programmes populaires comme la série de films *Pleins feux sur la diversité*, la programmation familiale *Découvrez la culture* et les programmes de diffusion dans la communauté a permis d'attirer plus de 8 000 visiteurs à la programmation publique du Musée.



EXPÉRIENCE DU VISITEUR

L'expérience du visiteur rend possible des liens personnels et émotifs et augmente la fidélité de l'auditoire et la répétition des visites.

Principaux engagements au 31 mars 2014

- Continuer d'accroître la capacité du Musée à offrir une expérience convaincante à tous points de vue en favorisant une intégration complète, des formations conjointes et le partage du savoir entre les employés des services aux visiteurs et les bénévoles.
- Récouter des données qualitatives et quantitatives sur les visiteurs afin de documenter les futurs projets de développement du Musée et d'identifier les besoins de formation.
- Améliorer l'expérience du visiteur et élargir l'éventail de visiteurs en développant les collections de monographies, de microfilms et de journaux.

Résultats au 31 mars 2014

- Plus de 82 000 personnes ont fait l'expérience du Musée en 2013-2014, dont 35 000 visiteurs payants, 5 500 écoliers, 25 000 visiteurs du Centre d'histoires de famille Banque Scotia et 15 000 participants aux événements et à la programmation publique.
- 93 % des répondants interrogés qualifiaient leur expérience de satisfaisante ou très satisfaisante.

Plus de **82 000** personnes
ont fait l'expérience du Musée
en 2013-2014



ACCÈS ET SENSIBILISATION

Les Canadiens et les Canadiennes de toutes les régions du pays ont un meilleur accès à la collection, à l'expertise et aux programmes du Musée et le Musée bénéficie d'une grande notoriété et d'un fort appui au sein du public grâce à ses stratégies de marketing et de communication robustes et efficaces.

Principaux engagements au 31 mars 2014

- Implanter des activités intégrées de marketing et de communication en vue des premières années d'évolution du Musée, notamment le lancement de la première campagne de publicité nationale du Musée à la fin 2012-2013, au début 2013-2014.
- Implanter une stratégie de communication afin de soutenir le déploiement national de la première exposition itinérante, *Canada : Jour 1*.
- Continuer de développer notre liste d'envoi par des offres actives aux supporteurs du Musée et stimuler la mobilisation du public par l'entremise d'un bulletin électronique mensuel.
- Tirer profit des possibilités de génération de revenus et de la sensibilisation du public combiné avec la première exposition itinérante; la première assemblée annuelle publique du Musée à l'extérieur de Halifax en juin 2013; et les célébrations du 150^e anniversaire du Canada.

Résultats au 31 mars 2014

- Augmentation de la sensibilisation au Musée et à son mandat national tel que démontré par plus de 111 000 visites sur le Web et près de 100 propositions d'histoires générées par la campagne de publicité nationale.

- Plus de 870 abonnés au nouveau bulletin HTML.
- Expansion réussie de la série *Petit déjeuner avec un Canadien fascinant*, un événement de financement qui permet aux participants d'entendre un Canadien ayant un lien personnel ou professionnel avec l'histoire de l'immigration canadienne. Le premier événement tenu hors de Halifax l'a été à Toronto en mars 2014.
- L'assemblée publique annuelle du Musée à Vancouver en juin 2013 a attiré plus de 100 participants et généré une forte couverture médiatique.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2

ÊTRE UN EMPLOYEUR D'EXCEPTION

SERVICES INTERNES

Le Musée sera un modèle de pratiques de gestion progressistes, innovatrices et saines. Il continuera de compter sur des employés et des bénévoles habilités, à l'esprit d'entrepreneuriat et dynamiques qui respectent la mission et le mandat du Musée.

Principaux engagements au 31 mars 2014

- Implanter un programme de gestion de la performance dans l'ensemble du Musée afin de reconnaître les résultats et les valeurs centrales du Musée.
- Développer un processus solide de planification de la relève.
- Offrir des chances d'avancement et d'apprentissage au sein de l'organisation, appuyées par des possibilités de formation, de développement et d'éducation.

Résultats au 31 mars 2014

- Taux de rétention de 95 % chez le personnel à temps complet.
- Mobilisation continue de plus de 90 bénévoles effectuant plus de 2 500 heures de bénévolat.
- Plus que 75 % des employés ont participé à des occasions de développement professionnel et d'éducation.
- 85 % du personnel est bilingue ou participe à une formation linguistique en compagnie de quelques bénévoles.

Plus de **90** bénévoles ont
effectué plus de **2 500** heures
de bénévolat



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3

ÊTRE UNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT D'EXCEPTION

SAINE GOUVERNANCE

Le Musée égale ou surpasse les normes reconnues en matière de gouvernance d'entreprise et dispose de tous les instruments favorisant une gouvernance saine et pleinement responsable.

Principaux engagements au 31 mars 2014

- Continuer à améliorer le cadre de gestion de la performance du Musée comme outil de surveillance et de signalement de la performance et pour l'ajustement au besoin.
- Mettre en place le Plan de continuité d'affaires du Musée dans le cadre du régime de gestion des risques.
- Tenir la deuxième assemblée publique annuelle du Musée, exigée de toutes les sociétés d'État à titre de saine pratique de gouvernance, à Vancouver en juin 2013.

Résultats au 31 mars 2014

- Poursuite du développement des documents clés de gouvernance, notamment un cadre amélioré de gestion des risques.
- Poursuite des résultats positifs dans les auto-évaluations annuelles de la gouvernance par le Conseil d'administration.
- Tenue de la première assemblée publique annuelle à l'extérieur de Halifax, soit à Vancouver en juin 2013, devant plus de 100 donateurs, représentants des médias et amis.



Photo: Kim Stalknecht

GESTION SAINES DES RESSOURCES

L'organisation et ses ressources sont bien alignées de façon à permettre au Musée de réaliser sa mission et d'adopter des politiques de gouvernance et de gestion efficaces et saines.

Principaux engagements au 31 mars 2014

- Tirer profit des possibilités de génération de revenus et de sensibilisation du public relatives à la première exposition itinérante du Musée.
- Développer et mettre en place un programme de grands dons afin de maximiser les revenus et d'augmenter le fonds de dotation.
- Continuer de cultiver et de maintenir les relations avec les donateurs du Musée tout en mettant en place les politiques de reconnaissance des donateurs adéquates pour un établissement national.

Résultats au 31 mars 2014

- Atteinte des cibles de revenus autonomes de 1,52 million \$ en 2013-2014, soit 20 % des crédits d'exploitation.
- Développement d'une nouvelle campagne de grands dons avec visites et démarches en cours auprès de donateurs prospectifs. Le premier grand don a été obtenu en 2013-2014.
- Développement et implantation d'un plan de vérification interne et finalisation des vérifications de la paye et des dépenses en immobilisations en 2013-2014.



INSTALLATIONS

Les installations du Musée sont améliorées et / ou agrandies de façon pertinente afin d'offrir des espaces convenables et accessibles aux visiteurs, aux employés, aux bénévoles, aux expositions et à la programmation; et les projets de construction sont gouvernés par un système de gestion de projet efficace comportant de solides stratégies de gestion des risques et respectent le caractère patrimonial des lieux.

Principaux engagements au 31 mars 2014

- Rénover les infrastructures de toutes les aires d'exposition existantes (Salle du patrimoine Kenneth C. Rowe et Salle d'exposition Rudolph P. Bratty) ainsi que rénover et réaménager les infrastructures du Hangar 22 en préparation de l'inauguration de la nouvelle exposition permanente en 2015.
- Entreprendre la conception, la fabrication et l'installation des espaces d'exposition existants, ainsi que la conception et la fabrication des expositions du Hangar 22.
- Continuer à gérer des contrats de façon avisée, transparente et responsable, dans le respect du budget et de l'échéancier, en utilisant en tout temps des pratiques efficaces de gestion de projet et de risque.

Résultats au 31 mars 2014

- Rénovation des aires d'exposition existantes (Salle du patrimoine Kenneth C. Rowe et Salle d'exposition Rudolph P. Bratty) et rénovation et réaménagement des infrastructures du Hangar 22 pour accueillir une nouvelle aire d'exposition, sur la bonne voie pour l'inauguration en mai 2015.
- Conception, fabrication et installation des aires d'exposition existantes et des nouvelles aires d'exposition du Hangar 22 en cours et sur la bonne voie en vue de l'inauguration en mai 2015.



- Poursuite de la gestion des contrats de façon avisée, transparente et responsable, dans le respect du budget et de l'échéancier, en utilisant en tout temps des pratiques efficaces de gestion de projet et de risque.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DU BÂTIMENT ET SÉCURITÉ

Les installations du Musée sont sécuritaires, accessibles et entretenues de manière financièrement efficace.

Principaux engagements au 31 mars 2014

- Veiller à l'adoption des mesures appropriées pour assurer en permanence la protection et la sécurité du personnel, des bénévoles, des visiteurs et des matériaux muséaux, ainsi qu'une accessibilité complète.
- Continuer à mettre en place des éléments intrinsèques d'efficacité dans les rénovations et l'expansion (par exemple les modifications au réseau de gaz naturel pour le système CVC) et tirer parti d'une efficacité fonctionnelle et d'économies découlant de la complétion des systèmes CVC, électriques et de communication.

Résultats au 31 mars 2014

- Aucun accident sur le site en 2013-2014.
- Tous les visiteurs ont pleinement accès à toutes les zones publiques du Musée, sans égard au défi physique, et peuvent bénéficier entièrement de l'expérience du Musée sur place.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4

ÊTRE UN CHEF DE FILE ET UN COLLABORATEUR D'EXCEPTION

DIFFUSION NATIONALE ET PARTENARIATS

Objectif 1 : Le Musée est un partenaire estimé pour les institutions sœurs là où les partenariats favorisent le partage des expositions, la formation conjointe et le travail significatif permettant d'atteindre les mandats respectifs de chacun; le Musée est aussi perçu comme un partenaire positif par les autres intervenants clés comme les autres musées, les groupes culturels et d'immigration, les universités et les organismes touristiques.

Principaux engagements au 31 mars 2014

- Procéder au déploiement national de la première exposition itinérante, *Canada : Jour 1*.
- Mettre en place cinq partenariats avec des musées ou des groupes culturels clés dans l'ensemble du pays afin d'appuyer l'exposition permanente, l'exposition itinérante et le reste de la programmation nationale.
- Développer les liens établis en 2012-2013 avec les autres musées nationaux dans un effort de partenariat dans le cadre des expositions ainsi que de partage des ressources et de la formation.
- Créer un important partenariat en matière de contenu avec un autre musée national canadien en 2013-2014.
- Offrir par l'entremise du projet d'histoires numériques une occasion unique pour les groupes culturels d'enregistrer leurs témoignages d'immigration tout en fournissant au Musée du contenu pouvant servir à la création d'expositions et de programmation.

Résultats au 31 mars 2014

- Collaboration fructueuse avec Community Story Strategies et 13 groupes communautaires de partout au pays dans le cadre du projet d'histoires numériques.
- Collaboration avec le Musée canadien de l'histoire afin de coproduire l'exposition *Le Titanic canadien - L'Empress of Ireland* et la tenue de *Paix - L'exposition* au printemps 2014.
- Collaboration en cours avec les autres musées nationaux et organismes du portefeuille comme la CBC/ Radio-Canada dans des domaines de création de contenu, comme le partage d'expositions, de recherche et d'artéfacts.
- Création de liens dans tout le pays en vue du déploiement national de l'exposition itinérante *Canada : Jour 1*, dont le lancement aura lieu en juin 2014 et qui parcourra le Canada jusqu'en 2017. Sept sites ont été confirmés.
- Dans le cadre des travaux du nouveau comité créé par le Conseil des présidents-directeurs généraux des musées nationaux, le Musée a continué à identifier et à agir sur les possibilités de collaboration avec les autres musées nationaux afin d'améliorer son efficacité et son efficacité. Le Musée en a tiré avantage directement dans les domaines des approvisionnements et de la vérification interne et a collaboré dans le développement d'expositions. L'emprunt à long terme d'artéfacts constitue également un domaine prioritaire de collaboration, aidant ainsi à développer de nouvelles expositions permanentes pour le Musée et accroître l'accès aux Canadiens et aux Canadiennes à ces collections.



FAITS SAILLANTS DE 2013-14

- Fête du Canada
- Programme Bienvenue chez vous au Canada
- Canada : Jour 1
- L'atelier éducatif Filles et garçons
- Centre d'histoires de famille Banque Scotia
- Programme d'histoires orales
- Événements spéciaux



FÊTE DU CANADA



© SteveKaiserPhotography.ca

Le 1er juillet 2013, des centaines de Néo-Écossais se sont rassemblés au Quai 21 afin de célébrer la Fête du Canada de la façon la plus patriotique possible : en prononçant le serment de citoyenneté. En tout, 47 personnes provenant de 23 pays, dont Cuba, l'Iran et la République Tchèque, sont officiellement devenues des Canadiens. Parmi ces nouveaux Canadiens et ces nouvelles Canadiennes, on retrouve l'employé du Musée Azam Chadeganipour, une conceptrice graphique venue d'Iran.

Depuis 1999, le Musée est un endroit couru pour célébrer la Fête du Canada. Parmi les festivités, on y retrouve une cérémonie officielle de citoyenneté, suivie d'un spectacle musical, d'une foire multiculturelle et de stations d'activités. Au fil des ans, près de 1 000 immigrants sont devenus de nouveaux Canadiens le jour d'anniversaire de notre pays dans cet ancien portail d'immigration qui historiquement, a accueilli tant de personnes dans notre pays.

PROGRAMME BIENVENUE CHEZ VOUS AU CANADA

Présenté par le Groupe Banque TD



Musée canadien de
l'immigration du Quai 21
(D12013.839.34)

L'accueil des nouveaux immigrants a toujours été un élément important du riche héritage du Quai 21. Les immigrants arrivés par paquebot étaient autrefois accueillis par une grande enseigne portuaire sur laquelle on pouvait lire « *Bienvenue chez vous au Canada* ».

Depuis 2004, le programme *Bienvenue chez vous au Canada* a offert un coup de main aux nouveaux arrivants qui ont fait leurs premiers pas au Canada. Présenté par le Groupe Banque TD, ce programme offre six mois de travail au Musée où les participants ont la possibilité de s'impliquer auprès de collègues, de visiteurs et d'organismes partenaires. En même temps, ils obtiennent de l'expérience de travail significative et des possibilités de formation et de mentorat.

En 2013-2014, 10 nouveaux arrivants ont participé à ce programme, ce qui porte le total des participants à plus de 150 au cours des 10 dernières années.

CANADA : JOUR 1

APPUYÉE PAR RBC FONDATION



Agent douanier avec grand bagages, en 1963. Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (DI2013.1362.12).

L'expérience d'immigration est constellée de premières. Le premier jour dans un nouveau pays prend forme au fil des premiers pas, des premières impressions et des premières expériences d'une personne.

Cette année, le Musée a créé sa première exposition itinérante, *Canada : Jour 1*, ainsi que les programmes connexes de sensibilisation de la communauté.

Grâce au généreux soutien de RBC Fondation à l'endroit de *Canada : Jour 1*, les visiteurs seront en mesure d'explorer les expériences personnelles diverses des immigrants à leur premier jour, de la Confédération à aujourd'hui. Par des témoignages personnels émouvants, des images, des œuvres d'art originales et des expériences numériques interactives, les visiteurs seront transportés dans le passé à leur premier jour au Canada, ou inspirés à s'imaginer à la place d'un nouvel arrivant.

L'exposition parcourra tout le pays dans le cadre des événements d'*En route vers 2017*. Les Canadiens et les Canadiennes seront mobilisés par l'entremise de divers programmes de sensibilisation comme les ateliers d'histoires numériques, ainsi que les possibilités éducatives dans les écoles locales.

Ensemble, nous rendrons hommage au Jour 1, une étape cruciale dans le périple de l'immigration, en mettant en vedette des expériences uniques et partagées reliées à l'immigration.

FILLES ET GARÇONS ATELIER ÉDUCATIF



Les apprenants de tous les âges apprennent jour après jour grâce aux possibilités éducatives inspirantes du Musée.

Les visites guidées animées donnent vie à l'histoire. De fascinantes histoires d'immigration sont tissées dans chaque visite, afin de permettre aux visiteurs de nouer avec les expériences des nouveaux arrivants au Canada. Nos interprètes enthousiastes amènent les visiteurs à l'époque où l'immigration au Canada atteignait des sommets, soit entre 1928 et 1971.

En 2013-2014, le Musée a créé le nouvel atelier *Filles et garçons* à l'intention des élèves de la 6e année. Dans cet atelier, les élèves empruntent une machine à voyager dans le temps afin de découvrir l'effet des événements mondiaux sur l'immigration. En combinant l'histoire à la technologie innovatrice, ils ouvrent des malles remplies de témoignages audio, vidéo et photographiques tirés des collections du Musée. Ainsi, les élèves d'aujourd'hui peuvent nouer avec les pensées et les émotions des enfants d'autrefois et se mettre à la place de ces nouveaux arrivants.

Ce programme sera offert dans les écoles de toute la Nouvelle-Écosse pendant la fermeture du Musée pour rénovations et deviendra un des principaux programmes offerts au moment de la réouverture du Musée agrandi en mai 2015.

CENTRE D'HISTOIRES DE FAMILLE BANQUE SCOTIA



Le R.M.S. *Aquitania*,
1914-1949. Musée
canadien de
l'immigration du Quai 21
(DI2012.30.1)..

Le Centre d'histoires de famille Banque Scotia du Musée est un endroit particulier où les racines et les liens familiaux peuvent être découverts. Chaque jour, des membres du personnel qui sont passionnés par la recherche généalogique aident des visiteurs, sur place et en ligne, dans la recherche de leurs racines. En 2013-2014, plus de 25 000 visiteurs en ont appris davantage sur l'histoire de leur famille grâce au Centre d'histoires de famille Banque Scotia.

« J'ai toujours su que mon père était venu d'Écosse, mais je ne savais pas grand-chose de son périple... Pendant que nous faisons une visite guidée du Musée, notre guide nous a montré une réplique de l'Aquitania. J'ai été immédiatement frappée par une impression de familiarité; n'était-ce pas sur ce même bateau que mon père était arrivé au Canada en 1947 ? Après la visite, nous nous sommes rendus au Centre d'histoires de famille et juste comme ça, je me suis informée au sujet de mon père.

Une des dames de l'endroit a inscrit son nom dans l'ordinateur et en a ressorti le manifeste de bord de l'Aquitania datant du 4 janvier 1947, qui indiquait que mon père et toute sa famille étaient passagers de ce navire. J'étais tellement contente de voir leurs noms sur ce document que je me suis mise à pleurer.

Je découvrais de nouvelles choses que j'ignorais jusque-là, comme le fait que la grand-mère maternelle de mon père était venue avec eux au Canada. Les membres de la famille de mon père sont tous décédés avant lui et il nous a quittés depuis plusieurs années, alors personne ne pouvait répondre à mes questions sur le périple qui les a menés ici. Mais maintenant, après avoir visité le Quai 21 et découvert ce manifeste, je me sens plus près de ma famille, de mes racines et de ma propre histoire ».

— Ann Tweedie, Visiteur du Centre d'histoires de famille Banque Scotia, 2014

PROGRAMME D'HISTOIRES ORALES



© SteveKaiserPhotography.ca

Documenter, préserver et partager l'histoire de l'immigration du Canada sont au cœur même de ce que nous faisons. Dans le cadre du programme continu d'histoires orales du Musée, des expériences de première main de l'immigration et les souvenirs des gens sont enregistrés au moyen d'entrevues approfondies d'histoires orales dirigées par les historiens du Musée. Ces témoignages enregistrés font partie de la mémoire historique du pays et fournissent une occasion d'entendre comment les gens se souviennent et donnent sens à leur expérience d'immigration.

En 2013-2014, notre équipe d'histoires orales a poursuivi son voyage de collecte pancanadien. Ils ont pris contact et documenté les histoires orales d'immigrants de diverses communautés à Halifax, Pictou, Toronto, Saskatoon, Markham, Montréal, Vancouver, Richmond, Moncton et Bathurst.

Ces histoires seront conservées et partagées avec d'autres Canadiens et Canadiennes par le biais d'expositions et bientôt en ligne, pour les générations à venir.

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

PETIT DÉJEUNER AVEC UN CANADIEN FASCINANT



La populaire série de conférences *Petit déjeuner avec un Canadien fascinant* s'est poursuivie en 2013-2014 par des événements tenus à Halifax en novembre 2013 et un premier rendez-vous à l'extérieur, à Toronto en mars 2014.

Cette année, l'Honorable Kevin Lynch, vice-président du Groupe financier BMO, a inspiré le public du *Petit déjeuner* de Halifax avec ses commentaires sur l'immigration comme facteur clé du démarrage de notre économie.

À Toronto, Gord Nixon, chef de la direction de RBC, a lancé une discussion sur la valeur d'une main-d'œuvre diversifiée.

Le petit déjeuner de cette année à Halifax a été rendu possible par le commanditaire principal, le ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur de la Nouvelle-Écosse et les commanditaires partenaires Clearwater, McInnes Cooper et Nova Scotia Power.

Le petit déjeuner de Toronto a été présenté grâce à la générosité de Kinross et l'appui de la Faas Foundation, de Maple Leaf Foods et de RBC.



ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

SOUPER AUX VINS CALIFORNIENS



Le *Souper annuel aux vins californiens* est un des événements de financement les plus courus du Musée. L'événement de 2013, mettant en vedette Etude Wines, n'a pas fait exception !

Grâce au travail acharné du Comité, à la générosité des supporteurs et au soutien des commanditaires suivants, le Souper a permis d'amasser 128 000 \$ afin d'appuyer la rénovation des expositions permanentes.

Commanditaires Or : Banque Scotia, McInnes Cooper et la NSLC

Commanditaires Argent : BlackRock Canada, BMO Nesbitt Burns, Cabot Links, Eastlink, Ernst & Young, Fox Harb'r Golf Resort & Spa, Kinross Gold Corporation, Man Investments Canada, RBC, Russell Investments, ScotiaMcLeod, The Chronicle Herald et WM Fares Group



RAPPORT DE GESTION

Les amendements à la *Loi sur les musées* qui ont fait du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le Musée) une société d'État définissent son objectif fondamental. L'objectif stratégique du Musée est d'inciter les Canadiens et les Canadiennes à créer et explorer les récits, les thèmes et l'historique de l'immigration au Canada qui se poursuivent de nos jours.

Ce qu'il fait par le biais de trois activités de programme :

Expérience des visiteurs et création de liens :

Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à du contenu et à des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire du Canada et ils participent à leur élaboration.

Installations : Les installations du Musée contribuent à une expérience enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

Services internes : Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

Le plan stratégique pour 2013-2014 à 2017-2018 précise les objectifs, les principales activités et les résultats escomptés par secteur de programme. Les résultats pour l'exercice 2013-2014 sont l'objet de ce Rapport annuel.

Performance

L'exercice 2013-2014 est le troisième exercice complet du Musée canadien de l'immigration du Quai 21. Comme ce Rapport annuel l'exprime en détail, le Musée a obtenu des résultats significatifs en fonction des engagements pris dans son Plan d'entreprise 2013-2014. Les réalisations à l'égard des principales priorités ont pavé la voie pour la prochaine période de développement.

Résultats financiers et perspectives

Au cours des trois dernières années, le Musée a établi les fondations lui permettant de devenir un musée national. Il a mis en place les installations, la technologie et l'équipe pour assurer la croissance du Musée, tant par sa taille que son rayonnement. Au cours de l'exercice 2013-2014, le Musée a réalisé ses principales priorités qui permettront de compléter cette période de croissance, notamment :

- La création de la première exposition permanente du Musée, *Canada : Jour 1*, qui sera lancée en juin 2014. *Canada : Jour 1* se penche sur les souvenirs, les impressions et les expériences d'immigrants à leur première journée au Canada, de la Confédération à nos jours.
- Le lancement du projet d'histoires numériques, dans le cadre duquel le Musée a collaboré avec des groupes de partout au pays afin de les aider à raconter et à enregistrer des histoires d'immigration personnelles. Ce programme est maintenant permanent au sein du Musée.
- Le développement d'un plan d'interprétation détaillé, ainsi que des plans d'exposition et de contenu, qui guideront l'orientation et le développement des nouvelles expositions permanentes.
- Le début des travaux d'agrandissement des immobilisations, comprenant la rénovation des aires d'exposition existantes (Salle du patrimoine Kenneth C. Rowe et Salle d'exposition Rudolph P. Bratty), ainsi que la rénovation et la réfection des infrastructures des nouvelles aires du Hangar 22. Les travaux sont en cours et sur la bonne voie en vue de l'inauguration de mai 2015.
- Finalement des efforts significatifs en marketing et en communication faisaient partie des priorités pour 2013-2014 et avaient comme objectif une augmentation de la sensibilisation, de l'achalandage (sur place et en ligne) et de la génération de revenus.

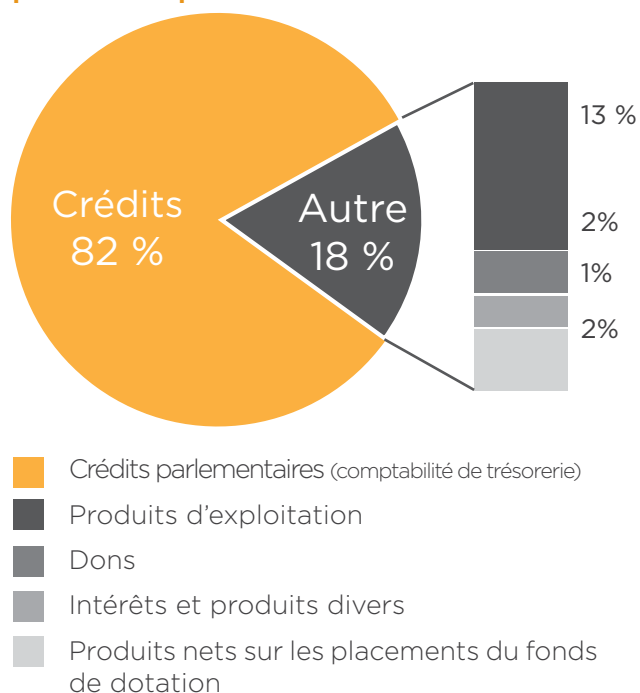
Nous avons procédé au cours de l'année à l'embauche de six postes, ce qui ne nous laisse que quatre postes à combler en 2014-2015 et 2015-2016 pour que le Musée compte ses effectifs complets. Il faut souligner que le nombre de 56 employés est inférieur à la projection de 60 employés à temps complet approuvée au départ par le gouvernement. Le Musée pense pouvoir opérer efficacement avec ces effectifs réduits et croit qu'il est prudent de minimiser les engagements à temps complet.

Exploitation

Les résultats d'exploitation pour la troisième année de fonctionnement du Musée ont généré une perte nette de l'ordre de 0,1 million de dollars. En le combinant aux 2,7 millions de dollars de l'actif net non affecté de 2012-2013 et à la recapitalisation au cours de l'exercice de 0,1 million de dollars au fonds de dotation, on obtient un actif net non affecté de 2,5 millions de dollars au 31 mars 2014.

Les fonds disponibles pour l'exploitation du Musée sont constitués de crédits parlementaires et de revenus autogénérés comprenant les produits d'exploitation, les dons, les intérêts et produits divers et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation.

Source des fonds disponibles pour l'exploitation en 2013-2014



Selon la comptabilité d'exercice, les crédits ont augmenté de 0,1 million de dollars au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2014, passant de 8,8 millions de dollars à 8,9 millions de dollars. En 2012-2013, le Musée a commencé à recevoir ses 7,7 millions de dollars de crédits d'exploitation réguliers tel qu'approuvés par le Parlement. Le solde de 1,2 million de dollars affecté aux crédits représente l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations.

Les produits d'exploitation, dons et intérêts et produits divers atteignaient 1,5 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014, ce qui demeure identique à l'exercice 2012-2013 et légèrement inférieur aux prévisions budgétaires. Une activité de financement particulièrement réussie, ainsi qu'une augmentation des revenus de billetterie, des ventes de la boutique et du Centre d'histoires de famille Banque Scotia ont été compensés par une baisse des dons et de la location de salles. L'augmentation des revenus de vente est attribuable au plus grand nombre de visiteurs, qui a affecté les revenus de la billetterie, de la boutique et du Centre d'histoires de famille Banque Scotia.

Les produits nets de 0,2 million de dollars sur les placements du fonds de dotation sont inscrits à l'État des résultats de l'exercice se terminant le 31 mars 2014. Un montant de 0,1 million de dollars a été utilisé par le Musée afin de préserver le capital, conformément à la Politique de dépense du Fonds de dotation tel qu'adoptée par le Conseil d'administration. Cette somme se reflète dans les états financiers 2013-2014 comme un virement de l'actif net non affecté à l'actif net du fonds de dotation.

Les gains et pertes non réalisés sur les placements ne sont pas enregistrés comme des produits, mais comme des gains et pertes de réévaluation cumulés dans l'État de la situation financière. Une augmentation nette de 0,1 million de dollars des pertes de réévaluation cumulées a été enregistrée pour l'exercice, portant à 0,1 million de dollars le rendement global des placements du fonds de dotation comparativement à 0,2 million de dollars en 2012-2013.

Les charges de l'exercice 2013-2014 étaient en hausse de 1,0 million de dollars, de 10,2 millions de dollars en 2012-2013 à 11,2 millions de dollars en 2013-2014 et se sont retrouvées légèrement au-dessus des prévisions, ce qui a entraîné la dépense d'une partie de l'actif net non affecté. Cette augmentation est principalement attribuable à l'expansion des activités du Musée. Les augmentations les plus significatives étaient de 0,8 million de dollars pour les expositions et la programmation en vue du développement du musée agrandi, 0,6 million de dollars en frais liés au personnel en raison de la croissance prévue de l'effectif et 0,2 million de dollars en dépenses de marketing, promotion et reconnaissance relatives à la campagne de publicité nationale.

Situation financière

L'actif a augmenté de 9,5 millions de dollars à 31,6 millions de dollars au 31 mars 2014, principalement en raison de l'augmentation de 8,3 millions de dollars de la trésorerie, de 0,6 million de dollars des immobilisations et de 0,5 million de dollars de la trésorerie et placements du fonds de dotation. L'augmentation de la trésorerie est principalement attribuable aux apports reportés afférents aux immobilisations en vue de l'agrandissement du Musée, somme qui seront utilisés en 2014-2015. L'augmentation des immobilisations est en grande partie composée des travaux en cours pour les projets d'immobilisations reliés à l'agrandissement du Musée.

La trésorerie et placements du fonds de dotation atteignaient 6,8 millions de dollars au 31 mars 2014, comparativement à 6,3 millions de dollars en 2013. Cette augmentation est constituée de dotations reçues de 0,4 million de dollars et de produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation réalisés ou non réalisés de 0,1 million de dollars représentant le rendement global du fonds de dotation.

Le passif a augmenté de 9,2 millions de dollars à 22,3 millions de dollars au 31 mars 2014 principalement à cause de l'augmentation de 0,2 million de dollars des crédettes et charges à payer ainsi que d'une

augmentation de 9,0 millions de dollars des apports reportés afférents aux immobilisations. Cette augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations est principalement attribuable aux fonds reçus en vue de l'agrandissement du Musée, contrebalancée par l'amortissement des acquisitions précédentes.

L'actif net englobe les éléments de l'actif net non affecté et l'actif net du fonds de dotation. L'actif net non affecté a diminué de 0,2 million de dollars à 2,5 millions de dollars au 31 mars 2014 en raison des résultats d'exploitation nets de cette année et de la recapitalisation au fonds de dotation.

L'actif net du fonds de dotation de 6,8 millions de dollars au 31 mars 2014 comprend les dotations cumulatives reçues de 6,6 millions de dollars, la perte cumulée non réalisée de 0,1 million de dollars et l'actif net grevé d'une affectation interne de 0,3 million de dollars. L'actif net du fonds de dotation a augmenté de 0,4 million de dollars par rapport au 31 mars 2013 en raison des contributions reçues de 0,4 million de dollars et de la recapitalisation de 0,1 million de dollars, contrebalancée par la variation des gains et pertes non réalisés de 0,1 million de dollars.

Le fonds de dotation se compose de deux caisses : le fonds de dotation général et le fonds de bourses pour l'éducation Ruth Goldbloom. Le fonds de dotation général englobe les contributions de 4,9 millions de dollars transférées de la Fondation du Quai 21 ainsi que les contributions de 1,6 million de dollars reçues par la suite.

Le fonds de bourses pour l'éducation Ruth Goldbloom a été créé en 2012-2013 en reconnaissance de la passion de Ruth à l'égard du Quai 21 et du Canada et de son profond engagement à rendre l'éducation accessible. Les revenus du fonds aideront des jeunes de tout le pays de visiter le Musée. Le fonds a accumulé à ce jour 0,07 million de dollars en contributions.

D'importantes dépenses d'immobilisations ont été faites en 2013-2014 et se poursuivront en 2014-2015, notamment la rénovation des aires existantes (Salle du patrimoine Kenneth C. Rowe et Salle

d'exposition Rudolph P. Bratty) et l'agrandissement de la nouvelle aire dans le Hangar 22. Ce projet de deux ans permettra d'occuper de nouvelles aires d'exposition correspondant à la mission nationale du Musée.

RISQUES D'AFFAIRES

Risques financiers

Le Musée est exposé à une variété de risques financiers liés à ses activités ainsi qu'à la trésorerie et placements du fonds de dotation. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix).

L'objectif à long terme de la politique d'investissement pour le fonds de dotation est de générer des rendements réels à long terme afin de suppléer aux frais de programmation, d'éducation et d'autres frais de même nature, tout en préservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Pour minimiser les risques afférents à la trésorerie et placements du fonds de dotation, le Musée investit dans un portefeuille diversifié administré par des gestionnaires de placements professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique d'investissement approuvée par le Conseil d'administration et revue à chaque année. Un Comité de placements comprenant des experts indépendants expérimentés en matière d'investissement aide le Musée à superviser la gestion de son portefeuille. De plus, le Musée a recours aux services d'un conseiller en placements indépendant pour appuyer le travail du Comité de placements. Selon l'évolution des marchés, le Comité recommande des rajustements à la composition de l'actif afin de réduire le risque global du portefeuille et établit des répartitions cibles permettant des variations dans la ventilation des catégories d'actifs à l'intérieur d'une fourchette donnée.

Le Conseil d'administration et la direction ont jugé que les risques étaient d'un niveau raisonnable. Les notes aux états financiers présentent une analyse détaillée des risques financiers.

Autres risques d'affaires

Les paiements en remplacement d'impôts (PERI) ne constituent pas encore une pression financière importante pour le Musée, comme c'est le cas pour d'autres musées nationaux. Classés comme un coût fixe non discrétionnaire, les PERI sont des compensations versées aux municipalités pour les pertes encourues pour les propriétés appartenant à l'État, qui ne sont pas assujetties à l'impôt foncier. En 1996, le Conseil du Trésor a approuvé un régime de gestion qui dévolue la responsabilité des PERI de Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) vers les différents organismes. Contrairement à TPSGC, la plupart des ministères, organismes et sociétés d'État n'ont pas reçu le pouvoir d'obtenir des ajustements annuels de leurs appropriations pour tenir compte des augmentations des PERI. Il était prévu que cela puisse finalement poser des défis aux petits organismes culturels comme les musées. Des discussions se poursuivent avec les organismes centraux, TPSGC et les autres départements concernés pour trouver une solution appropriée à ce problème.

Contrairement à d'autres musées nationaux, le Musée n'est pas propriétaire des locaux du Quai 21 mais les loue de l'Administration portuaire de Halifax, un apparenté. En 2014-2015, avec les espaces additionnels, le Musée verra une augmentation significative de son loyer annuel tel que prévu au bail de 40 ans négocié au nom du Musée et ce loyer continuera d'augmenter pendant la durée du bail. Cela constitue une pression importante pour le Musée qui n'est pas prise en compte dans les crédits d'exploitation.

Le risque financier prendra de plus en plus d'importance en 2015-2016 alors que les augmentations du loyer, des dépenses d'immobilisations et des augmentations salariales

ne sont pas comprises dans les crédits accordés. Un budget équilibré est prévu, mais il faut souligner que c'est uniquement par une gestion serrée des dépenses et des cibles de financement ambitieuses.

STABILITÉ FINANCIÈRE ET CAPACITÉ DE GÉNÉRER DES REVENUS

Longtemps avant de devenir une société d'État, l'organisation fonctionnait comme une société à but non-lucratif autosuffisante. L'organisation a une feuille de route éloquente quant à sa capacité de vivre selon ses moyens sans dépasser son budget et elle entend continuer à le faire au cours des prochaines années.

Le Musée s'est vu attribuer des crédits d'exploitation annuels de 7,7 millions de dollars pour la période de planification de 2013-2014 à 2017-2018. Tant le Conseil d'administration que la direction sont fermement engagés à accroître la proportion du budget provenant de revenus autogénérés englobant la billetterie, les revenus de location de salles, de la boutique et les activités de financement qui incluent les dons majeurs, les dons planifiés, les événements spéciaux et les dons annuels.

En 2013-2014, le Musée a recueilli 0,5 million de dollars lors d'activités de financement y compris des événements spéciaux, des commandites, des grands dons ou annuels et d'autres types de contributions. Durant cette période, les contributions au fonds de dotation ont atteint 0,4 million de dollars. En 2014-2015 et par la suite, le financement sera une priorité majeure et une stratégie a été élaborée afin d'appuyer l'atteinte d'objectifs de financement d'un peu plus de 1,0 million de dollars pour les quatre années subséquentes. Cette somme s'ajoute aux promesses de dons et aux cadeaux.

États financiers du
Musée canadien de l'immigration du Quai 21
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

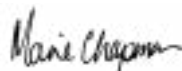
La direction a établi les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public et elle répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Les états financiers comprennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

Pour assumer sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments sont conçus dans le but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les avoirs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et aux règlements qui en découlent ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs du Musée.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière d'information financière et de contrôle interne. Le Conseil a établi un comité de vérification et de surveillance des risques conformément à l'article 148 de la LGFP. Les membres de la direction ne siègent pas au Comité de vérification et de surveillance des risques. Cependant, le Comité rencontre la direction et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces deux parties s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification et de surveillance des risques a examiné les états financiers avec l'auditeur externe. Sur la recommandation du Comité de vérification et de surveillance des risques, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers inclus dans le présent rapport annuel.


L'auditeur externe du Musée, soit le vérificateur général du Canada, examine les états financiers et fait rapport au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, responsable devant le Parlement du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

La chef de la direction,



Marie Chapman

La chef de la direction financière,



Kendall J. Blunden, CA

Le 16 juin 2014



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée canadien de l'immigration du Quai 21, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur les musées* ainsi qu'aux règlements administratifs du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

Pour le vérificateur général du Canada,



Clyde M. MacLellan, FCA
vérificateur général adjoint

Le 16 juin 2014
Halifax, Canada

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de la situation financière

Au 31 mars 2014
(en milliers de dollars)

	2014		2013	
Actif				
Actif à court terme				
Trésorerie	11 445	\$	3 105	\$
Créances (note 3)	494		589	
Stocks	136		154	
Charges payées d'avance	309		128	
	12 384		3 976	
Trésorerie et placements du fonds de dotation (note 9 a))	6 765		6 257	
Immobilisations (note 4)	12 452		11 842	
Collections (note 5)	1		1	
	31 602	\$	22 076	\$
Passif et actif net				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer (note 6)	1 221	\$	993	\$
Produits reportés (note 7)	181		156	
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	20 889		11 902	
Actif net				
Non affecté	2 533		2 692	
Grevé d'une affectation interne (note 10)	282		282	
Pertes de réévaluation cumulées	(63)		(3)	
Fonds de dotation (note 9 b))	6 559		6 054	
	9 311		9 025	
	31 602	\$	22 076	\$

Obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

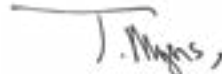
Au nom du Conseil d'administration :

Le président du Conseil d'administration,



Tung Chan

Le vice-président du Conseil d'administration,



Troy Myers

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2014
(en milliers de dollars)

	2014	2013
Produits		
Exploitation (tableau 1)	1 260 \$	1 141 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations transférées de la Société du Quai 21 (note 8)	512	517
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus d'un apparenté (note 8)	24	15
Dons	179	242
Intérêts et produits divers	82	67
	<u>2 057</u>	<u>1 982</u>
Charges (tableau 2)		
Expérience des visiteurs et création de liens	3 502	2 518
Installations	3 688	3 777
Services internes	4 016	3 877
	<u>11 206</u>	<u>10 172</u>
Résultats d'exploitation nets avant les crédits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation	(9 149)	(8 190)
Crédits (note 11)	8 927	8 812
Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 9)	162	282
Résultats d'exploitation nets	<u>(60) \$</u>	<u>904 \$</u>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice terminé le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	2014	2013
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	(3) \$	68 \$
Pertes non réalisées sur les placements du fonds de dotation	(33)	(3)
Gains réalisés sur les placements du fonds de dotation reclassés dans les résultats	(27)	(68)
Pertes de réévaluation cumulées à la fin de l'exercice	(63) \$	(3) \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2014
(en milliers de dollars)

	Non affecté	Grevé d'une affectation interne	Pertes de réévaluation cumulées	Fonds de dotation	2014	2013
Actif net au début de l'exercice	2 692	\$ 282	\$ (3)	\$ 6 054	\$ 9 025	\$ 7 625
Résultats d'exploitation nets	(60)	–	–	–	(60)	904
Virement à (de) (note 10)	(99)	–	–	99	–	–
Gains (pertes) de réévaluation	–	–	(60)	–	(60)	(71)
Dotations reçues (note 9 b))	–	–	–	406	406	567
Actif net à la fin de l'exercice	2 533	\$ 282	\$ (63)	\$ 6 559	\$ 9 311	\$ 9 025

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	2014	2013
Activités de fonctionnement		
Crédits reçus	7 727 \$	7 700 \$
Autres rentrées de fonds	1 698	1 944
Sorties de fonds – personnel et fournisseurs	(9 379)	(12 381)
Intérêts reçus	79	59
	125	(2 678)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(2 373)	(5 149)
	(2 373)	(5 149)
Activités d'investissement		
Augmentation de la trésorerie et des placements du fonds de dotation	(568)	(852)
	(568)	(852)
Activités de financement		
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	10 750	2 250
Dotations reçues	406	567
	11 156	2 817
Augmentation (diminution) de la trésorerie	8 340	(5 862)
Trésorerie au début de l'exercice	3 105	8 967
Trésorerie à la fin de l'exercice	11 445 \$	3 105 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014
(en milliers de dollars)

1. Pouvoir, objectifs et activités

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée ») a été constitué le 25 novembre 2010 en vertu de la *Loi sur les musées*. Le transfert et la cession des actifs, des ententes et des documents de la Société du Quai 21 et de la Fondation du Quai 21 ont été effectués le 3 février 2011. Le Musée est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujetti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat du Musée est d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Les activités du Musée sont réparties en trois secteurs qui se complètent mutuellement pour réaliser tous les aspects de son mandat. Voici les trois secteurs :

a) Expérience des visiteurs et création de liens

Recherche et développement de contenu; interprétation et création de liens, incluant programmation publique et expositions; rayonnement national et partenariats; services et structure d'accueil des visiteurs, incluant les activités des bénévoles.

b) Installations

Gestion des installations en mettant l'accent sur l'exploitation de l'édifice; sécurité; améliorations locatives, incluant projets d'immobilisations.

c) Services internes

Gouvernance; gestion des ressources; développement et affaires publiques, incluant marketing, communications, activités commerciales, location des installations, parrainages et partenariats avec la collectivité.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public.

Le Musée comptabilise les apports selon la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Crédits

Le gouvernement du Canada verse des fonds au Musée au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes acquises.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

ii) Dons

Les dons comprennent les apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers, des fondations et des sociétés.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits et les charges de contrepartie pour les biens et services donnés en nature sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la réception.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe pour des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des dépenses connexes sont engagées.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Dons (suite)

Les dotations sont assujetties à des restrictions d'origine externe qui précisent que le capital du fonds de dotation doit être conservé en permanence. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel elles sont reçues selon la méthode du report pour les apports.

Les produits financiers sur les placements du fonds de dotation général ne sont pas affectés et le Musée les comptabilise en produits dans l'exercice où ils sont gagnés. Les produits financiers gagnés peuvent, par la suite, être grevés d'une affectation interne par le Musée, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration, pour être dépensés à une date ultérieure ou réinvestis pour préserver le capital. Les produits financiers gagnés sur le fonds de dotation pour l'éducation sont affectés, et peuvent être reportés et comptabilisés en produits lorsque les services sont rendus.

iii) Produits d'exploitation

Les fonds provenant des activités du Musée et qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits lorsque les biens sont livrés ou les services sont rendus.

iv) Services des bénévoles

Les bénévoles offrent leur temps pour aider le Musée dans ses activités. En raison de la difficulté d'attribuer une juste valeur à ces services, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

v) Apport de biens

Les apports de biens reçus dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

c) Collections

Le Musée réunit des collections d'anecdotes, d'artéfacts, d'histoires orales et d'images qui sont liés à son mandat d'explorer le thème de l'immigration au Canada. Ces collections sont élaborées par divers domaines de recherche au sein du Musée.

Les collections du Musée sont comptabilisées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière, en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

c) Collections (suite)

Les objets achetés pour les collections du Musée sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets donnés au Musée pour ses collections ne sont pas comptabilisés.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les travaux en cours pour les projets d'immobilisations sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. L'amortissement commence lorsque les actifs sont prêts pour leur utilisation prévue et reclassés aux améliorations locatives.

Le coût moins la valeur de récupération estimative des immobilisations est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux suivants :

Immobilisations

Améliorations locatives	5 à 10 ans
Base de données sur l'immigration et les navires	5 ans
Matériel de bureau et ordinateurs	3 à 5 ans

f) Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations définies établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime pour couvrir le coût des services rendus au cours de l'exercice. Conformément à la loi en vigueur, le Musée n'a aucune obligation légale ou implicite de verser d'autres cotisations à l'égard des services passés ou de combler les déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les salariés rendent les services et représentent l'obligation totale du Musée au titre du Régime de retraite.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

g) Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif et la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de la période de présentation de l'information financière. Les montants réels pourraient différer de ceux présentés. Les durées de vie utile des immobilisations représentent les éléments les plus importants pour lesquels la direction a recours à des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et tout rajustement requis est comptabilisé dans les états financiers de l'exercice au cours duquel il est connu.

h) Instruments financiers

Le Musée a classé tous les actifs et passifs financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur ou dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût. Le Musée soumet les instruments financiers à un test de dépréciation annuel afin de déterminer s'il existe des éléments probants objectifs de moins-value. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les résultats d'exploitation nets au cours de l'exercice où elles surviennent.

i) Placements

Les placements du fonds de dotation du Musée, qui sont constitués de titres de capitaux propres internationaux, d'obligations à revenu fixe et d'actifs de substitution, sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Ces placements sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes découlant des variations de valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes réalisés sur les placements sont comptabilisés dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les évaluations de juste valeur de ces placements sont fondées sur les cours du marché pour des placements sur des marchés actifs.

ii) Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers du Musée comprennent la trésorerie, les créances, ainsi que les créditeurs et charges à payer, et sont classés dans la catégorie des éléments évalués au coût. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

3. Créances

	2014	2013
Créances – tiers	103 \$	45 \$
Créances – ministères et organismes gouvernementaux	391	544
	494 \$	589 \$

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2014
Travaux en cours pour les projets d'immobilisations	2 300 \$	– \$	2 300 \$
Améliorations locatives	13 402	3 709	9 693
Base de données sur l'immigration et les navires	46	29	17
Matériel de bureau et ordinateurs	820	378	442
	16 568 \$	4 116 \$	12 452 \$

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2013
Améliorations locatives	13 337 \$	2 131 \$	11 206 \$
Base de données sur l'immigration et les navires	46	20	26
Matériel de bureau et ordinateurs	812	202	610
	14 195 \$	2 353 \$	11 842 \$

5. Collections

Le Musée réunit des collections d'anecdotes, d'artéfacts, d'histoires orales et d'images qui sont liés à son mandat d'explorer le thème de l'immigration au Canada. Ces collections sont élaborées par divers domaines de recherche au sein du Musée.

Les collections du Musée sont comptabilisées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière, en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Au cours des exercices terminés les 31 mars 2014 et 2013, le Musée n'a engagé aucune charge pour l'achat d'objets pour ses collections et n'a tiré aucun produit de la vente d'objets de collection.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014
(en milliers de dollars)

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2014	2013
Créditeurs et charges à payer – tiers	832 \$	869 \$
Créditeurs et charges à payer – ministères et organismes gouvernementaux	389	124
	1 221 \$	993 \$

7. Produits reportés

Les produits reportés que le Musée a comptabilisés au 31 mars sont comme suit :

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	156 \$	163 \$
Fonds reçus au cours de l'exercice	412	331
Fonds comptabilisés en produits au cours de l'exercice	(387)	(338)
Solde à la fin de l'exercice	181 \$	156 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

8. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports d'immobilisations et des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont amortis et passés en résultat selon la même méthode que les immobilisations connexes. Les variations du solde des apports reportés au cours des exercices terminés le 31 mars sont comme suit :

	Transfert de la Société du Quai 21	Crédits	Autres apports	2014
Solde au début de l'exercice	1 408	\$ 10 272	\$ 222	\$ 11 902
Ajouter :				
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	-	10 750	-	10 750
Déduire :				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(512)	(1 227)	(24)	(1 763)
Solde à la fin de l'exercice	896	\$ 19 795	\$ 198	\$ 20 889

	Transfert de la Société du Quai 21	Crédits	Autres apports	2013
Solde au début de l'exercice	1 925	\$ 9 107	\$ 237	\$ 11 269
Ajouter :				
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	-	2 250	-	2 250
Déduire :				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(517)	(1 085)	(15)	(1 617)
Solde à la fin de l'exercice	1 408	\$ 10 272	\$ 222	\$ 11 902

La partie inutilisée des apports reportés afférents aux immobilisations était de 8 437 \$ au 31 mars 2014 (60 \$ en 2013). Les autres apports reçus d'un apparenté ont été versés par l'Administration portuaire d'Halifax selon le contrat de location des installations au Quai 21.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

9. Fonds de dotation

a) Trésorerie et placements du fonds de dotation

La trésorerie et les placements du fonds de dotation sont constitués des éléments suivants :

	2014		2013	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	86 \$	86 \$	161 \$	161 \$
Fonds de placement				
Instruments à taux fixe	4 461	4 378	4 265	4 234
Titres de capitaux propres internationaux	—	—	512	584
Actifs de substitution	2 281	2 301	1 322	1 278
	6 742	6 679	6 099	6 096
	6 828 \$	6 765 \$	6 260 \$	6 257 \$

Voici un rapprochement au 31 mars de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et de l'actif net du fonds de dotation :

	2014	2013
Actif net du fonds de dotation	6 559 \$	6 054 \$
Comptabilisation des produits financiers nets (perte nette) cumulés du fonds de dotation des exercices antérieurs	203	(79)
Comptabilisation des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	162	282
Préservation du capital de l'exercice considéré	(99)	—
Report des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	3	3
Pertes de réévaluation cumulées	(63)	(3)
Trésorerie et placements du fonds de dotation (à la juste valeur)	6 765 \$	6 257 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014
(en milliers de dollars)

9. Fonds de dotation (suite)

b) Actif net du fonds de dotation

Au cours de l'exercice, le Musée a reçu des dotations s'élevant à 406 \$ (567 \$ en 2013). En outre, une somme de 99 \$ a été comptabilisée comme une augmentation directe au fonds de dotation pour la préservation de son capital (aucun montant en 2013).

L'actif net du fonds de dotation a généré des produits financiers de 162 \$ (282 \$ en 2013). Au 31 mars 2014, le fonds de dotation avait des pertes non réalisées de 63 \$ (3 \$ en 2013).

Au 31 mars, le fonds de dotation comprenait les dotations cumulatives suivantes :

	2014	2013
Dotations reçues de la Fondation du Quai 21	4 874 \$	4 874 \$
Autres dotations reçues	1 586	1 180
Préservation du capital	99	–
Actif net du fonds de dotation à la fin de l'exercice	6 559 \$	6 054 \$

10. Actif net grevé d'une affectation interne

L'actif net grevé d'une affectation interne représente les produits financiers sur les placements du fonds de dotation général qui n'ont pas été dépensés. Conformément à l'approbation du Conseil d'administration, le Musée greève d'une affectation les montants à être dépensés à une date ultérieure ou réinvestis pour préserver le capital du fonds de dotation. En 2014, une somme de 99 \$ a été grevée d'une affectation pour préserver le capital du fonds de dotation. Le montant est présenté dans les états financiers comme un virement de l'actif net non affecté à l'actif net du fonds de dotation. En 2013, un montant de 282 \$ a été grevé d'une affectation pour être dépensé à une date ultérieure. Le montant est reflété dans les états financiers comme un virement de l'actif net non affecté à l'actif net grevé d'une affectation interne.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

11. Crédits

Pour réaliser son mandat, le Musée dépend du financement public, qui s'est composé comme suit :

	2014	2013
Crédits parlementaires accordés		
Budget principal des dépenses	18 450 \$	9 950 \$
Budget supplémentaire des dépenses	–	27
	18 450	9 977
Crédit de l'exercice précédent utilisé dans l'exercice considéré	60	2 729
Crédits reportés pour des projets d'immobilisations futurs	(8 437)	(60)
Crédits utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables	(2 373)	(4 919)
	7 700	7 727
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 227	1 085
Crédits comptabilisés en résultat	8 927 \$	8 812 \$

12. Obligations contractuelles

Le Musée a conclu des ententes qui comprennent des coûts de constructions et des services-conseils. Il a également des obligations contractuelles avec l'Administration portuaire d'Halifax, un apparenté, pour la location des installations au Quai 21 jusqu'en février 2051. Au 31 mars 2014, les obligations estimatives sont comme suit :

	Apparenté	Autres	Total
2015	1 573 \$	4 518 \$	6 091 \$
2016	1 783	253	2 036
2017	1 801	–	1 801
2018	1 801	–	1 801
2019	1 801	–	1 801
2020 à 2051	66 683	–	66 683
	75 442 \$	4 771 \$	80 213 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014
(en milliers de dollars)

13. Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations définies établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations que l'employeur doit verser suivant un multiple des cotisations des salariés. Le taux général de cotisation en vigueur à la clôture de l'exercice se situait entre 1,43 et 1,45 fois la cotisation des salariés (entre 1,57 et 1,64 fois en 2013) jusqu'à un seuil salarial défini. Pour la partie des salaires supérieure à ce seuil, le Musée doit verser des cotisations à raison de 7,59 fois la cotisation de l'employé (8,00 fois en 2013). Les cotisations totales de l'employeur de 445 \$ (369 \$ en 2013) ont été passées en charges dans l'exercice considéré.

La loi oblige le gouvernement du Canada à verser les prestations au titre du Régime. Les prestations de retraite sont généralement acquises pour une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives de service ouvrant droit à pension. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et sont indexées au taux d'inflation.

14. Opérations entre apparentés

Le Musée est lié, sur le plan de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Musée conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés, et selon des conditions de règlement normales.

En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, le Musée a engagé des charges s'élevant à 1 449 \$ (1 516 \$ en 2013), composées surtout de loyers et charges locatives, et du paiement en remplacement d'impôts totalisant 1 213 \$ (1 311 \$ en 2013) inclus dans le poste « Installations », et il a gagné des produits de 10 \$ (9 \$ en 2013) avec des apparentés.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers

Le Musée fait face à un éventail de risques en raison de ses activités. Ces risques incluent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix).

L'objectif à long terme de la politique d'investissement du Musée pour le fonds de dotation est de générer des rendements réels à long terme pour suppléer aux frais de programmation, d'éducation et autres frais de même nature, tout en préservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Dans le but de gérer les risques, le Musée investit dans un portefeuille diversifié qui est administré par des gestionnaires de placements professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique d'investissement approuvée par le Conseil d'administration et examinée annuellement. Un Comité de placements, qui comprend des experts indépendants dans le domaine, soutient le Musée dans la surveillance et la gestion de son portefeuille. Par ailleurs, le Musée a recours aux services d'un conseiller en placement pour épauler le Comité de placements dans son travail. Au fur et à mesure que les marchés financiers évoluent, le Comité de placements recommande des rajustements à la composition de l'actif afin de réduire le risque global du portefeuille et établit des répartitions cibles permettant des variations dans la ventilation des catégories d'actif à l'intérieur d'une fourchette donnée. Au 31 mars 2014, la répartition était de 60 % dans des instruments à taux fixe, 10 % dans des titres de capitaux propres internationaux et 30 % dans des actifs de substitution.

Le Musée a déterminé et évalué comme suit son exposition aux risques financiers :

a) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que le Musée subisse une perte financière si une contrepartie manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle principalement de la trésorerie, de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et des créances. Le Musée a déterminé que le risque de crédit n'est pas significatif.

i) Trésorerie

La trésorerie, autre que la trésorerie et les équivalents de trésorerie du fonds de dotation, est détenue dans une banque à charte canadienne. Le Musée réduit son risque de crédit sur la trésorerie en traitant seulement avec des institutions financières réputées et de premier ordre.

ii) Trésorerie et placements du fonds de dotation

Selon la politique d'investissement du Musée à l'égard du fonds de dotation, les placements doivent être détenus dans un portefeuille diversifié de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'instruments à taux fixe, de placements en titres de capitaux propres canadiens, américains et internationaux, ainsi que d'actifs de substitution par l'entremise de caisses en gestion commune ou de fonds communs.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

a) Risque de crédit (suite)

ii) Trésorerie et placements du fonds de dotation (suite)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont une durée jusqu'à l'échéance d'au plus un an. Les instruments à taux fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements en actifs de substitution sont détenus principalement par l'entremise de caisses en gestion commune et de fonds communs. Les actifs de substitution offrent une volatilité et une corrélation globales plus faibles par rapport aux indices de titres de capitaux propres courants.

Le portefeuille d'actifs de substitution affiche une stratégie long-court, une obligation indexée, des stratégies générales neutres pour les titres de capitaux propres sur les marchés internationaux comportant un risque de marché minimal en matière de titres de capitaux propres ainsi qu'un programme de négociation de contrats à terme dont la gestion est fondée sur la chasse aux tendances qui a accès à un portefeuille diversifié d'instruments financiers dans un éventail de marchés internationaux.

Les placements en instruments à taux fixe, les titres de capitaux propres et les actifs de substitution font en sorte que le Musée s'expose indirectement au risque de crédit lié aux placements sous-jacents de ces fonds. Ces risques sont gérés au niveau des gestionnaires de placements, qui ont comme objectif d'investir dans des instruments financiers de première qualité avec des contreparties solvables, en limitant le montant qui peut être placé dans une contrepartie donnée et en respectant d'autres plafonds énoncés dans la politique d'investissement du Musée.

iii) Créances

Le Musée est exposé au risque de crédit de la part des clients pour un montant de 494 \$ provenant du cours normal des activités. Les créances sont comptabilisées au net de la provision pour mauvaises créances applicable, qui est établie en fonction du risque de crédit déterminé lié à des clients particuliers et d'autres renseignements pertinents. La concentration du risque de crédit est limitée pour les créances, vu la faible valeur des opérations avec des clients autres que des ministères.

Au 31 mars 2014, des créances de 16 \$ étaient en arriéré (plus de 30 jours). Le Musée n'a pas classé de créances comme douteuses parce qu'elles sont généralement auprès de clients gouvernementaux, qui présentent un faible risque de non-perception.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

b) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que des variations des prix du marché, tels que les cours du change, les taux d'intérêt et les autres risques de prix, aient une influence sur les résultats d'exploitation nets du Musée ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

i) Risque de change

Les placements du fonds de dotation comprennent 78 \$ en placements sous-jacents dans des instruments à taux fixe et des catégories d'actifs de substitution qui comportent un risque de change non couvert. Par contre, le risque de change a été déterminé comme étant faible parce que les placements susmentionnés ne constituent pas en règle générale une partie importante du portefeuille. En outre, les fonds font l'objet en général d'opérations de change à terme ou contrats semblables en vue de protéger les fonds contre des fluctuations de prix importantes causées par les variations des taux de change.

Dans certains cas, le Musée effectue des versements en dollars américains à des fournisseurs. Au 31 mars 2014, le Musée n'avait aucun passif libellé en devises qui aurait pu l'exposer à des variations des taux de change. Les fluctuations du dollar canadien par rapport à la devise américaine n'auraient pas une incidence importante sur des résultats d'exploitation nets du Musée.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variables exposent le Musée au risque de taux d'intérêt pour les flux de trésorerie. Les intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les soldes de la trésorerie et les placements du fonds de dotation du Musée, qui sont constitués de liquidités, d'équivalents de trésorerie et d'instruments à taux fixe, rapportent des intérêts à taux fixe et leur valeur est tributaire des taux d'intérêt. Le Musée ne détient pas directement des instruments de créance au 31 mars 2014, mais il possède des placements en instruments à taux fixe par l'entremise de caisses en gestion commune et de fonds communs.

Le Musée gère son risque de taux d'intérêt en conservant une combinaison de placements en instruments à taux fixe, notamment des fonds obligataires qui satisfont aux critères de placement énoncés dans la politique d'investissement. Les gestionnaires de placements et de portefeuilles surveillent ces expositions afin de pallier le risque de taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations ne peut pas être évaluée facilement, car le Musée détient les fonds et non pas les actifs sous-jacents.

La sensibilité du solde de la trésorerie à une diminution de 0,25 % du taux d'intérêt serait une réduction de 21 \$ du produit d'intérêts pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014
(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

b) Risque de marché (suite)

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur des fonds en titres de capitaux propres fluctue à la suite de la baisse d'un indice boursier ou d'autres variables de risque. Les placements du fonds de dotation comprennent 1 826 \$ de fonds composés de placements sous-jacents dans des titres de capitaux propres, dont 1 165 \$ en actifs de substitution qui ont de façon générale une faible corrélation avec l'indice boursier et les placements en titres de capitaux propres. Par ailleurs, ces actifs de substitution servent à réduire le risque de prix et la volatilité associés aux autres fonds de titres de capitaux propres.

La sensibilité des placements du fonds de dotation est calculée en fonction d'une diminution de 5 % des valeurs de marché. Le taux de sensibilité est déterminé selon l'écart type pour l'ensemble du fonds tel qu'établi par les gestionnaires de placements et de portefeuilles. Au 31 mars 2014, si les valeurs de marché avaient baissé de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la diminution des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice aurait été de 95 \$ en raison de la baisse de la juste valeur des actifs financiers.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Musée éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers en temps voulu.

Le Musée gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévisionnels des activités d'exploitation et des activités prévues d'investissement et de financement, afin de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours suffisamment de liquidités pour régler ses passifs à l'échéance, à la fois dans des conditions normales et contraignantes, sans subir de pertes inacceptables ou risquer de nuire à sa réputation. Le Musée a déterminé que le risque n'est pas significatif.

Au 31 mars 2014, l'ensemble des créiteurs et charges à payer du Musée était exigible dans un délai de trois mois.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

d) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être classés en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs est fonction des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les données sur lesquelles reposent ces techniques sont observables ou non observables :

- i) Niveau 1 – Les instruments financiers du niveau 1 sont évalués aux cours sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- ii) Niveau 2 – Les instruments financiers du niveau 2 sont évalués au moyen des cours du marché pour des actifs et des passifs semblables, des cours sur des marchés qui ne sont pas actifs ou de modèles reposant sur des données observables.
- iii) Niveau 3 – Les instruments financiers du niveau 3 sont évalués au moyen de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques semblables et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle n'est pas observable.

Voici la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des actifs et passifs financiers au 31 mars 2014 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Trésorerie	11 445 \$	– \$	– \$	11 445 \$
Créances	494 \$	– \$	– \$	494 \$
Trésorerie et placements du fonds de dotation	6 105 \$	660 \$	– \$	6 765 \$
Passifs financiers				
Créditeurs et charges à payer	1 221 \$	– \$	– \$	1 221 \$

16. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour être conformes à la présentation adoptée dans l'exercice considéré.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice terminé le 31 mars 2014

Tableau 1 – Produits d'exploitation

(en milliers de dollars)

	2014	2013
Location de salles	363 \$	387 \$
Boutique	302	253
Événements spéciaux	275	210
Vente de billets pour les expositions	229	214
Centre d'histoires de famille	66	55
Programmation	25	22
	1 260 \$	1 141 \$

Tableau 2 – Charges

(en milliers de dollars)

	2014	2013
Frais liés au personnel	4 639 \$	4 015 \$
Amortissement des immobilisations	1 763	1 610
Exposition et programmation	1 199	399
Loyer et frais connexes	1 074	1 146
Marketing, promotion et reconnaissance	528	286
Services professionnels et spéciaux, dont les frais du Conseil d'administration	349	505
Réparation, entretien et exploitation de l'édifice	316	509
Fournitures et services de fonctionnement	310	571
Coût des marchandises vendues	308	270
Services publics	266	274
Fournitures de bureau et administration	162	235
Paiement en remplacement d'impôts	139	134
Formation et perfectionnement professionnel	116	191
Frais de déplacements et d'accueil	37	27
	11 206 \$	10 172 \$